

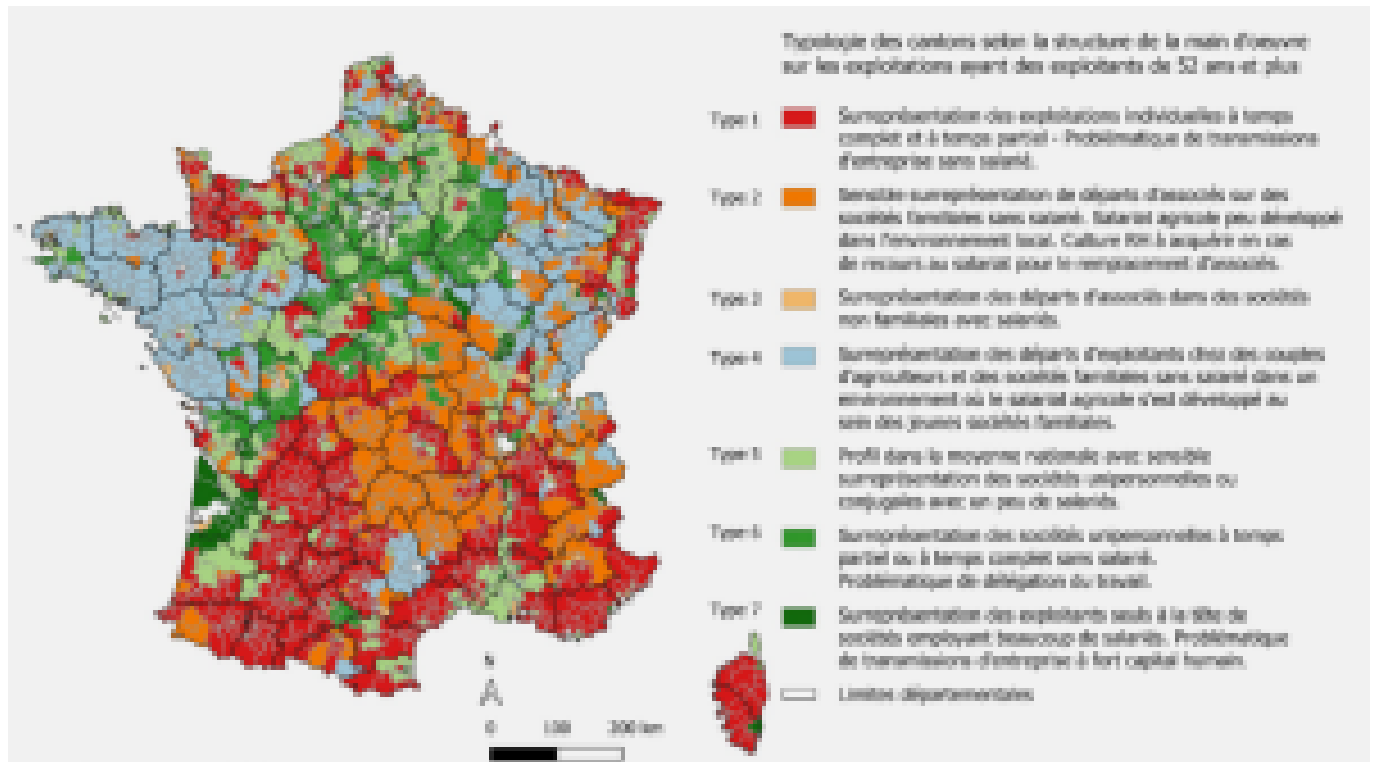
Analyse géographique du renouvellement des actifs agricoles en France

23 juin 2026

Le numéro de juin 2026 de la revue *Économie rurale* présente une analyse des mutations de la main-d'œuvre agricole et des défis liés au renouvellement des actifs, à l'échelle des territoires. Ce renouvellement s'est longtemps superposé à celui des entreprises agricoles, souvent individuelles ou familiales, mais la situation actuelle est plus complexe. L'organisation du travail dans les exploitations a en effet évolué, au cours des dernières décennies, entre développement des collectifs de travail dans des structures sociétaires, essor du salariat et externalisation de certaines tâches. Ces changements orientent les stratégies de renouvellement qui consistent désormais, selon les cas, à trouver un successeur ou un repreneur pour une exploitation individuelle, un nouvel associé pour une structure sociétaire, à renforcer l'équipe des salariés, à mettre en place du salariat, externaliser les travaux, etc.

Le recensement agricole de 2020 a été exploité pour étudier, à l'échelle française (hors DROM), l'organisation du travail au sein des exploitations dont un exploitant est en âge de partir à la retraite ou sera retraité d'ici à 2030. Au total, 53 % des exploitants et co-exploitants étaient concernés : 83 000 étaient âgés de 62 ans et plus (17 % du total) et 180 000 de 52 à 62 ans (36 % du total). Les exploitations ont été classées selon cinq indicateurs d'organisation du travail : statut du chef d'exploitation (gestionnaire ou mettant en gérance), exploitations à temps complet ou partiel, poids du salariat, exploitations individuelles ou sociétaires, nature des liens entre les associés. Une typologie en dix-huit classes a été obtenue. La prévalence de chacune d'elles a ensuite été analysée à l'échelle de pseudo-cantons INSEE et sept types de territoires où les enjeux diffèrent ont été identifiés (figure).

Géographie des problématiques du renouvellement des exploitants agricoles d'ici à 2030



Source : *Économie rurale*

Des problématiques bien différentes ressortent selon les territoires. De nombreuses zones du sud de la France (type 1), où les exploitations individuelles sans salariés et souvent à temps partiel sont sur-représentées, et qui sont moins attractives pour l'installation, se révèlent particulièrement vulnérables. À l'inverse, dans certaines régions viticoles (type 7), prévalent des exploitants seuls à la tête d'importantes équipes de salariés, ce qui pose la question de la transmission d'entreprises à fort capital humain et patrimonial. Le Massif central, les Alpes et le Morvan (type 2) vont faire face à de nombreux départs d'associés d'exploitations familiales sans salariés. Développer et accompagner la gestion des ressources humaines sera donc un enjeu important dans ces zones où le salariat est encore rare. Ce travail permet ainsi d'identifier concrètement les enjeux actuels et futurs du renouvellement des actifs selon les territoires.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : [Économie rurale](#)